



Ecole  
**hôtelière**  
d'Avignon  
**CFACCI**  
AVIGNON

**TITRE PROFESSIONNEL** ALTERNANCE  
EN 7 MOIS

## SERVEUR EN RESTAURATION

NIVEAU 3 CODE RNCP 34422 – STATUT : ALTERNANT

**Acquérir les techniques fondamentales et maîtriser les différentes étapes du service en salle afin de s'insérer rapidement dans tous types d'entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration.**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'alternant sera capable d'assurer l'entretien et la mise en place des locaux et des équipements, d'accueillir la clientèle, de proposer des mets et boissons, de prendre la commande et d'assurer le service. Il saura mettre en valeur le savoir-faire de l'établissement et sa cuisine.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir entre 18 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale,  
Avoir 29 ans révolus pour les candidats titulaires d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.  
Ce titre professionnel s'adresse également aux salariés et demandeurs d'emploi.

Participer à un entretien de positionnement et signer un contrat d'apprentissage.

### DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 7 mois, 252 heures de formation au campus en alternance avec 18 semaines de formation en entreprise.

### RYTHME D'ALTERNANCE

8 semaines de cours réparties sur la durée de la formation.

### DÉBOUCHÉS

Serveur en restauration, commis de restaurant, demi-chef de rang, chef de rang, dans des restaurants traditionnels ou gastronomiques, dans des brasseries, chez des traiteurs et dans la restauration mobile comme les bateaux ou les trains.

### POURSUITE D'ÉTUDES

Seconde baccalauréat professionnel commercialisation et service en restauration.

### CONTENU

**Enseignement professionnel :** travaux pratiques de restaurant, ateliers de techniques professionnelles, technologie de restaurant, sciences appliquées, gestion, informatique.

**Enseignement général :** opérations de base sur les nombres, anglais professionnel, communication/connaissance des réseaux sociaux, environnement touristique, prévention-santé-environnement, français.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

En présentiel, cours théoriques et travaux pratiques, mises en situation professionnelle.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Evaluations tout au long de la formation et examens blancs.

### MODALITÉS D'OBTENTION

Mise en situation professionnelle et entretien technique en fin de formation. Résultats des évaluations passées en cours de formation. Présentation d'un dossier professionnel devant jury d'examen.

### LES PLUS

- 7 cuisines
- 3 restaurants
- 1 laboratoire de pâtisserie
- Accompagnement dans la recherche et dans les relations avec les entreprises
- Suivi de la progression à travers le livret d'évaluation
- Validation du titre professionnel organisée au sein du centre de formation

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes :

1	2	3	4
Dépôt d'un dossier de candidature en ligne	Étude du dossier complet par le centre de formation	Présentation à un entretien de positionnement sur rendez-vous *	Envoi par mail de la décision d'admission par le centre de formation

\* Un test de compétences peut vous être demandé pour valider l'entretien

## FORMATION ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Les coordonnées sont disponibles sur [cfa.vaucluse.cci.fr/cfacci/handicap](http://cfa.vaucluse.cci.fr/cfacci/handicap)

Le campus est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet [cfa.vaucluse.cci.fr](http://cfa.vaucluse.cci.fr)

## INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site [cfa.vaucluse.cci.fr/indicateurs](http://cfa.vaucluse.cci.fr/indicateurs)

## TARIF

En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

## CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site [cfa.vaucluse.cci.fr/cfa/lalternance](http://cfa.vaucluse.cci.fr/cfa/lalternance)



POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE,  
CONTACTEZ NOS CONSEILLERS !

OCT2022-V5

# L'ALTERNANCE EN BREF

**Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.**

**Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).**

**J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.**

**Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :**

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 16 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

## AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation